



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du jeudi 5 novembre 2015 à 18h

Espace Ariane à Neuves-Maisons

Étaient présent(e)s : Stéphane **BOEGLIN** _ Jean-Marie **BUTIN** _ Dominique **GOEPFER** _ Marie-Louise **KADOK** _ Daniel **LAGRANGE** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Pascal **SCHNEIDER** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Etienne **THIL** _ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Pascal **DURAND** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Jean **LOPES** _ Hervé **TILLARD** _ Florence **WAZYLEZUCK**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	30 octobre 2015
<u>Date d'affichage</u> :	13 novembre 2015
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	16
<u>Nombre de présents</u> :	11
<u>Nombre de votants</u> :	11
<u>Secrétaire de séance</u> :	Marie-Laure SIEGEL

Le président ouvre la séance à 18h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal des délibérations des séances du 3 septembre et du 1er octobre 2015

2. Désignation d'un secrétaire de séance

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2015_ 143	Habitat - Logement - Finances	Habitat - attribution des aides - octobre 2015
2015_ 144	Habitat - Logement - Finances	Habitat- demandes de subventions 2016
2015_ 145	Domaine et patrimoine	La Filature – bail commercial
2015_ 146	Domaine et patrimoine	Bâtiment artisanal Champ Le Cerf – convention d'occupation précaire
2015_ 147	Domaine et patrimoine	ZI CLAIRS CHENES – convention d'occupation précaire
2015_ 148	Domaine et patrimoine	Centre d'activités Ariane – avenant bail commercial
2015_ 149	Finances	Admissions en non-valeur
2015_ 150	Finances	Dégrèvements sur factures d'eau

1. Approbation du procès-verbal des délibérations des séances du 3 septembre et du 1er octobre 2015

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Marie-Laure SIEGEL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2015_143

Rapporteur :
Patrick POTTS - Vice-président chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Habitat - attribution des aides - octobre 2015

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aides isolation thermique
- ravalement de façade

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution des aides validées par la commission habitat lors de sa séance du 12 octobre 2015.

Le bureau communautaire,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** les aides conformément aux décisions mentionnées dans le tableau ci-joint :

Aides instruites à la commission habitat du lundi 12 octobre 2015

Isolation thermique

Isolation thermique des parois opaques

N° dossier	NOM	Travaux		Éligible FART	Gain énergétique estimé après travaux (%)	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis de la commission habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)					
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)					
2015 - IT 66	DAUBIÉ Yannick	Isolation thermique des combles perdus (sur dalle béton fortement déperditive) sur 110 m ² avec 300 mm de laine de verre revêtue en rouleau - R = 7,50 W ⁻¹ .m ² .K + Création d'un chemin technique isolant sur 7 m ² avec des dalles de type SOLIVBOX en 248 mm (240 mm de polystyrène expansé + 8 mm d'OSB) - R = 7,00 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015	2 548,14 € TTC	Non	-	12/10/2015	764,44 €	favorable
	5, Rue de l'Église	2 548,14 € TTC						
	54630 RICHARDMÉNIL	2 548,14 € TTC						
2015 - IT 67	FLORENTIN Odette	Isolation thermique des combles perdus sur 120 m ² avec 400 mm (320 mm après tassement) de ouate de cellulose posée par soufflage mécanique - R = 8,00 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015	4 092,35 € TTC	Non	-	12/10/2015	968,17 €	favorable
	34, Rue de la Libération	3 227,25 € TTC						
	54990 XEUILLEY	3 227,25 € TTC						

Isolation thermique des parois opaques

N° dossier	NOM	Travaux		Éligible FART	Gain énergétique estimé après travaux (%)	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis de la commission habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)					
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)					
2015 - IT 68	BURGÉ Franck	Isolation thermique des combles perdus sur 32 m ² avec 330 mm de laine de verre posée par soufflage mécanique - R = 7,00 W ⁻¹ .m ² .K + Aménagement et isolation sous toiture de la partie extension sur 29 m ² avec 240 mm de fibre de bois en panneaux semi-rigides (80 mm entre chevrons + 160 mm sous chevrons) - R = 6,30 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Oui	31,2 % (combles, ouvrants, poêle à bois)	12/10/2015	1 000,00 €	favorable
	13, Rue du Petit Breuil		5 189,38 € TTC					
	54230 NEUVES-MAISONS		5 189,38 € TTC					
2015 - IT 69	CHIQUARD Caroline / TOUSSAINT Julien	Aménagement et isolation sous toiture sur 78,3 m ² avec 240 mm de laine de verre (80 mm entre chevrons + 160 mm revêtu sous chevrons) - R = 6,85 W ⁻¹ .m ² .K + Isolation des plafonds droits et pignons sur 21 m ² avec 320 mm de laine de verre - R = 8,00 W ⁻¹ .m ² .K + Doublement des pignons avec 120 mm de laine de verre sur ossature métallique de maintien - R = 3,75 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Oui	38,8 % (isolation des combles, ouvrants, ballon thermodynamique, VMC hygro B)	12/10/2015	1 000,00 €	favorable
	17, Avenue des Roses		8 030,70 € TTC					
	54630 RICHARDMÉNIL		8 030,70 € TTC					
2015 - IT 70	BOIJEOT Marie-Thérèse	Isolation thermique des combles perdus sur 42 m ² avec 400 mm de laine de roche en rouleau posée en deux couches croisées de 200 mm - R = 10,20 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Oui	42,4 % (isolation des combles, chaudière gaz condensation)	12/10/2015	401,32 €	favorable
	36, Cottage Beauséjour		1 337,74 € TTC					
	54230 CHAVIGNY		1 337,74 € TTC					
2015 - IT 71	BRACQ Joël	Isolation thermique des combles perdus sur 82 m ² avec 350 mm (soit 280 mm après tassement) de ouate de cellulose posée par soufflage mécanique + Création d'un chemin technique isolant et d'une plateforme de stockage sur 14 m ² avec des dalles de type SOLIVBOX en 248 mm (240 mm de polystyrène expansé + 8 mm d'OSB) - R = 7,00 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	-	12/10/2015	1 000,00 €	favorable
	122, Rue Salvador Allende		4 139,01 € TTC					
	54230 NEUVES-MAISONS		4 139,01 € TTC					
2015 - IT 72	BARRES Odile	Insufflation en plancher entre solives de 200 mm de ouate de cellulose - R = 5,10 W ⁻¹ .m ² .K + Isolation thermique sur plancher bois sur 85 m ² avec 150 mm (après tassement) de ouate de cellulose posée par soufflage mécanique - R = 3,80 W ⁻¹ .m ² .K - Rotale = 8,90 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	-	12/10/2015	1 000,00 €	favorable
	9, Rue de Laval		5 453,30 € TTC					
	54630 RICHARDMÉNIL		3 802,22 € TTC					
2015 - IT 73	SCHMITT Marie-Claude / NUS René (PB)	Isolation des murs périphériques par l'intérieur sur environ 154 m ² avec 120 mm de laine de verre de type GR32 sous ossature métallique de maintien (lame d'air prévue d'environ 3 cm) - R = 3,75 W ⁻¹ .m ² .K + Isolation sous rampants de toiture sur 61 m ² avec 220 mm de laine de verre (60 mm entre chevrons et 160 mm sous chevrons sur ossature métallique) - R = 6,70 W ⁻¹ .m ² .K + Création et isolation d'un faux plafond sur environ 25 m ² avec 300 mm de laine de verre - R = 7,50 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	-	12/10/2015	1 000,00 €	favorable
	12, Rue du Lieutenant Excoffier		3 702,78 € TTC					
	54550 SEXEY AUX FORGES		3 702,78 € TTC					
2015 - IT 74	GÉRARD Dominique	Isolation thermique des combles perdus sur 110 m ² avec 320 mm (soit 315 mm après tassement) de laine de roche posée par soufflage mécanique - R = 7,00 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	-	12/10/2015	1 000,00 €	favorable
	48, Rue du Docteur Sencert		3 481,42 € TTC					
	54123 VITERNE		3 481,42 € TTC					

Isolation thermique des parois opaques

N° dossier	NOM	Travaux		Éligible FART	Gain énergétique estimé après travaux (%)	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis de la commission habitat	
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)						
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)						
2015 - IT 75	MASSON Gérard	Isolation thermique des combles perdus sur 78,50 m ² avec 330 mm (soit 322 mm après tassement) de laine de verre posée par soufflage mécanique + Création d'un chemin technique isolant sur 2 m ² avec des dalles de type SOLIVBOX en 248 mm (240 mm de polystyrène expansé + 8 mm d'OSB) - R = 7,00 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015			Non	-	12/10/2015	835,31 €	favorable
	16, Rue des Étangs		2 784,37 € TTC						
	54550 SEXEY AUX FORGES		2 784,37 € TTC						
2015 - IT 76	BENITO Dominique (PB)	Isolation thermique des combles perdus sur 230 m ² avec 320 mm (soit 315 mm après tassement) de laine de roche posée par soufflage mécanique - R = 7,00 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015			Non	-	12/10/2015	1 000,00 €	favorable
	1, Rue Joliot Curie		3 457,76 € TTC						
	54850 MESSEIN		3 457,76 € TTC						
2015 - IT 77	BECHAMPS Yves	Isolation thermique sous toiture sur 105 m ² avec 240 mm de panneaux de fibre de bois semi-rigides posé en rampants - R = 6,3 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015			Non	-	12/10/2015	1 000,00 €	favorable
	28, Rue du Lieutenant Excoffier		9 849,59 € TTC						
	54550 SEXEY AUX FORGES		9 347,94 € TTC						
Réserve de prime du 15/09/2015 au 12/10/2015 pour l'isolation thermique des parois opaques (€)							10 969,25 €		
Réserve de prime sur l'année 2015 pour l'isolation thermique des parois opaques (€)							68 277,24 €		

Isolation thermique des parois vitrées

N° dossier	NOM	Travaux		Éligible FART	Gain énergétique estimé après travaux (%)	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis de la commission habitat	
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)						
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)						
2015 - M 70	KEMP Claude	Remplacement de l'intégralité des menuiseries bois (1 porte-fenêtre, 9 fenêtres) simple vitrage par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-16 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw = 1,30 W.m ⁻² .K ⁻¹ , Sw = 0,30 + Installation de 10 volets roulants isolants avec tabliers composés de lames aluminium double-paroi "Thermo-Reflex" bicolore (blanc extérieur/gris intérieur) avec mousse polyuréthane injectée - ΔR = 0,25 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015			Non	-	12/10/2015	500,00 €	favorable
	10 bis, Rue Pasteur		15 212,42 € TTC						
	54230 NEUVES-MAISONS		15 212,42 € TTC						
2015 - M 71	FILLIUNG Raymonde	Remplacement de l'intégralité des fenêtres bois simple vitrage (+ survitrage) par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-16 (argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw = 1,30 W.m ⁻² .K ⁻¹ , Sw = 0,30 + Remplacement de la porte d'entrée métallique vitrée par une porte d'entrée en PVC blanc entièrement vitrée avec double vitrage securit de 32 mm, seuil aluminium à rupture de pont thermique, serrure 5 points de fermeture - Ud ≤ 1,70 W.m ⁻² .K ⁻¹ - Conforme CITE 2015			Non	-	12/10/2015	500,00 €	favorable
	691, Rue du Val Fleurion		4 847,67 € TTC						
	54230 CHALIGNY		4 847,67 € TTC						

Isolation thermique des parois vitrées

N° dossier	NOM	Travaux		Éligible FART	Gain énergétique estimé après travaux (%)	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis de la commission habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)					
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)					
2015 - M 72	SCHEIBEL Yves	Remplacement de l'intégralité des ouvrants bois double vitrage de type 4-8(air)-4 par des menuiseries en PVC bicolore (beige intérieur/gris anthracite extérieur) double vitrage 4-20(argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw ≤ 1,30 W.m ⁻² .K ⁻¹ ; Sw ≥ 0,30 - Conforme CITE 2015		Non	-	12/10/2015	500,00 €	favorable
	309, Rue du Puisot		13 225,95 € TTC					
	54230 NEUVES-MAISONS		8 134,05 € TTC					
2015 - M 73	NOEL Alexandre	Remplacement d'une porte-fenêtre bois double vitrage mince par une porte-fenêtre en aluminium de teinte noire (RAL 2100 = noir sablé) double vitrage feuilleté 44.2-14(argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité et rupture de pont thermique complète - Uw = 1,55 W.m ⁻² .K ⁻¹ ; Sw ≥ 0,43 - Conforme CITE 2015		Non	-	12/10/2015	500,00 €	favorable
	11, Rue de Touraine		1 796,82 € TTC					
	54550 PONT-SAINT-VINCENT		1 796,82 € TTC					
2015 - M 74	CHICQUARD Caroline / TOUSSAINT Julien	Remplacement de l'intégralité des ouvrants bois (6 fenêtres, 1 porte-fenêtre) double vitrage de type 4-12(air)-4 par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-16(argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw = 1,40 W.m ⁻² .K ⁻¹ ; Sw ≥ 0,36 + Installation de 6 volets roulants isolants avec tabliers composés de lames aluminium double-paroi "Thermo-Reflex" bicolore (blanc extérieur/gris intérieur) avec mousse polyuréthane injectée - ΔR = 0,24 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Oui	38,8 % (isolation des combles, ouvrants, ballon thermodynamique, VMC hygro B)	12/10/2015	500,00 €	favorable
	17, Avenue des Roses		7 301,84 € TTC					
	54630 RICHARDMENIL		7 301,84 € TTC					
2015 - M 75	KUENEGEL Dominique	Remplacement de l'intégralité des ouvrants bois (5 fenêtres, 1 porte-fenêtre) double vitrage de type 4-12(air)-4 par des menuiseries en PVC blanc double vitrage 4-16(argon + intercalaire Warm Edge)-4 faible émissivité - Uw ≤ 1,30 W.m ⁻² .K ⁻¹ ; Sw ≥ 0,30 + Installation de 6 volets roulants isolants avec tabliers composés de lames aluminium double-paroi "Thermo-Reflex" bicolore (blanc extérieur/gris intérieur) avec mousse polyuréthane injectée - ΔR = 0,25 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	-	12/10/2015	500,00 €	favorable
	24, Rue sous les Vignes		11 105,91 € TTC					
	54990 XEUILLEY		7 218,91 € TTC					
2015 - M 76	SCHWAAB Jean-Marc	Remplacement de l'ensemble composé d'une porte d'entrée bois semi-vitrée (étanchéité à l'air médiocre) et d'une imposte fixe simple vitrage par un ensemble composé d'une imposte fixe triple vitrage feuilleté de 54 mm et d'une porte d'entrée en aluminium de teinte noire avec rupture de pont thermique complète (seuil, ouvrant, dormant), triple vitrage feuilleté de sécurité, âme isolante en mousse polyuréthane haute densité et serrure 5 points de fermeture - Ud = 1,12 W.m ⁻² .K ⁻¹ - Conforme CITE 2015		Non	-	12/10/2015	500,00 €	favorable
	7, Rue Abbé Muhs		5 350,00 € TTC					
	54230 NEUVES-MAISONS		5 224,45 € TTC					

Isolation thermique des parois vitrées

N° dossier	NOM	Travaux		Éligible FART	Gain énergétique estimé après travaux (%)	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis de la commission habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)					
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)					
2015 - M 77	POIRAUDEAU Laurence et Patrick	Remplacement de 3 fenêtres bois double vitrage de type 4-6(air)-4 par des menuiseries bois (pin) double vitrage de 26 mm (4-18(argon) + intercalaire Warm Edge)-4) - Uw = 1,28 W.m ² .K ⁻¹ , Sw = 0,34 - Conforme CITE 2015		Non	-	12/10/2015	500,00 €	favorable
	6, Rue de la Rosière		3 270,50 € TTC					
	54230 CHAVIGNY		3 270,50 € TTC					
2015 - M 78	GÉRARD Dominique	Installation de 6 volets roulants isolants avec tabliers composés de lames aluminium double-paroi "Thermo-Reflex" bicolore (blanc extérieur/gris intérieur) avec mousse polyuréthane injectée - ΔR > 0,22 W ⁻¹ .m ² .K - Conforme CITE 2015		Non	-	12/10/2015	500,00 €	favorable
	48, Rue du Docteur Sencert		5 377,65 € TTC					
	54123 VITERNE		5 377,65 € TTC					
Réservation de prime du 15/09/2015 au 12/10/2015 pour l'isolation thermique des parois vitrées (€)							4 500,00 €	
Réservation de prime sur l'année 2015 pour l'isolation thermique des parois vitrées (€)							38 754,22 €	

Ravalement de façade

N° dossier	NOM	Travaux		Étude thermique préalable (COT)	Etiquette énergétique	Date instruction	Prime proposée (€)	Avis de la commission habitat
	Adresse	Types de travaux	Coût total (€ TTC)					
	COMMUNE		Coût éligible (€ TTC)					
2015 - F 12	BRIE Florence	Travaux subventionnés = sécurité des personnels (échafaudage) ; lavage haute pression à l'eau froide, application d'une première passe de sous couche avant pose trame en fibre de verre, deuxième passe de sous couche, application fixateur, enduit de finition grésé - Etiquette énergétique D (Cep = 225 kWhép/(m ² .an)) - Teintes choisies = E1 2 (blanc cassé) + E4 (gris-brun) d'après nuancier CAUE - Façade avant et pignons visible depuis la rue des Violettes		Non	D	12/10/2015	1 000,00 €	favorable
	3, Rue des Violettes		6 751,52 € TTC					
	54550 MAIZIÈRES		6 242,85 € TTC					
Réservation de prime du 15/09/2015 au 12/10/2015 pour les travaux de ravalement de façade (€)							1 000,00 €	
Réservation de prime sur l'année 2015 pour les travaux de ravalement de façade (€)							11 096,68 €	

DÉLIBÉRATION N° 2015_144

Rapporteur :
Patrick POTTS - Vice-président chargé de l'habitat et du logement

Objet :
Habitat- demandes de subventions 2016

La CCMM mène une politique de soutien à la rénovation de l'habitat à travers plusieurs actions :

- l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) dont les axes suivants font l'objet d'un co-financement par la CCMM :
 - la transformation d'usage,
 - la réhabilitation de logements indignes, dégradés ou très dégradés
 - la lutte contre la précarité énergétique (incluse dans le règlement d'aide à la rénovation énergétique adopté au conseil communautaire d'octobre 2015.)
- le suivi-animation en régie permettant d'accompagner les particuliers dans les démarches administratives et financières et de leur apporter des conseils techniques dans les travaux à réaliser

Ces actions s'inscrivent dans les politiques nationales et régionales d'amélioration de l'habitat et peuvent être subventionnées:

- Le soutien de la Région Lorraine est envisageable à hauteur de 30% sur les participations de la CCMM dans le cadre de l'OPAH dont le coût est estimé à 55 000€/an.
- Le soutien de la Région Lorraine pour la campagne d'incitation à la rénovation énergétique devrait être inclus en tant que participation de la CCMM au titre de l'axe « la lutte contre la précarité » dans le cadre de l'OPAH.
- Le soutien de la Région Lorraine et de l'ANAH est envisageable jusqu'à un maximum de 70% du coût total du suivi animation estimé à 40 000 €/ an.

Il vous est proposé de solliciter les subventions auprès du conseil régional et de l'ANAH au titre de ces différentes actions.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **sollicite** toute subvention auprès du conseil régional d'Alsace/Champagne Ardenne/Lorraine, de l'Etat et de l'ANAH relative aux projets suivants :

- Suivi animation de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat
- OPAH
- Projets dans le cadre de la campagne d'incitation à la rénovation thermique

- **autorise** le président à signer toute pièce afférente à cette présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2015_145

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
La Filature – bail commercial

La Caisse d'Epargne et de prévoyance de Lorraine-Champagne-Ardenne a manifesté un intérêt pour la location d'une cellule de 197 m² au sein du nouveau quartier « La Filature » de Chaligny dès l'origine du projet.

Cet ensemble immobilier au sein duquel la communauté de communes commercialise 650 m² de locaux tertiaires et 1 700 m² de cellules commerciales est désormais achevé, l'ensemble des locaux ayant été remis à la CCMM courant de cet été 2015.

Occupant actuellement des locaux inadaptés et sous-dimensionnés au centre de Neuves-Maisons, la Caisse d'Epargne souhaite délocaliser son agence d'ici à février 2016 sur le site de La Filature.

Les locaux étant proposés brut de tout aménagement, la communauté de communes va donc louer la cellule concernée dès à présent afin de permettre la réalisation des travaux d'aménagement intérieurs de l'agence.

Le bureau communautaire est invité à en approuver le bail commercial.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** le bail commercial d'une durée de 9 années conclu avec la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Lorraine-Champagne-Ardenne à compter de la signature par acte notarié pour l'occupation de ses locaux dans les conditions suivantes :

- Site : Ensemble immobilier « La Filature » – Place des Tricoteries – 54 230 CHALIGNY
- Dénomination locaux : Cellule K + 2 places de stationnements désignés lots 6021 et 6022
- Surface totale : 197.70 m²
- Loyer : 1 892.25 € HT mensuels
- Avance sur charges : 116 € mensuels
- Dépôt de garantie : 3 784.50 €

- **autorise** le président à signer toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2015_146

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Bâtiment artisanal Champ Le Cerf – convention d'occupation précaire

La société BINDER & ALD – Négociant en boissons - a sollicité la location d'une cellule de 99 m² du bâtiment artisanal situé rue des Fourrières à Neuves-Maisons

Créée en juin 2015, cette société bénéficiant de l'accompagnement ADSN, commercialise essentiellement des vins et spiritueux.

Le bureau communautaire est invité à en approuver la convention d'occupation précaire.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la convention d'occupation précaire conclue avec la société BINDER & ALD à compter du 1^{er} octobre 2015 et pour une durée de 4 années pour l'occupation de ses locaux dans les conditions suivantes :

- Site : Bâtiment artisanal – Espace artisanal du Champ le Cerf – 64 rue des Fourrières – 54230 NEUVES-MAISONS
- Dénomination locaux : Cellule 2
- Surface totale : 99 m²
- Loyer : 479.32 € HT mensuels
- Avance sur charges : 57.75 € mensuels
- Dépôt de garantie : 958.64 €

- **autorise** le président à signer toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2015_147

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
ZI CLAIRS CHENES – convention d'occupation précaire

M. Ali ZOR – Nom commercial : Bâti 46 – Travaux de maçonnerie/rénovation façade – est locataire d'un local de 147 m² depuis novembre 2013 sur la zone industrielle des Clairs Chênes dans le cadre d'un bail précaire arrivé à échéance au 14/10/2015.

Dans le cadre du développement du futur parc d'activités Brabois-Forestière, la communauté de communes avait rencontré M. Zor afin d'évoquer une délocalisation. Celui-ci envisage de finaliser un projet de construction sur une commune du territoire pour lequel il souhaite disposer d'un délai supplémentaire avant de pouvoir libérer ses locaux.

Le bureau communautaire est invité à en approuver la convention d'occupation précaire.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la convention d'occupation précaire conclue avec M. Ali ZOR à compter du 15 octobre 2015 et pour une durée de 1 an pour l'occupation de ses locaux dans les conditions suivantes :

- Site : ZI des Clairs Chênes – 54 230 CHAVIGNY
- Dénomination locaux : Lot 12
- Surface totale : 147 m²
- Loyer : 461.49 € HT mensuels
- Avance sur charges : 55.13 € mensuels

- **autorise** le président à signer toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2015_148

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Centre d'activités Ariane – avenant bail commercial

La société 2B (AADENA) – Diagnostics immobiliers – est locataire d'un ensemble de bureaux d'une surface de 60 m² au sein du Centre d'Activités Ariane.

Pour poursuivre le développement de la société, celle-ci a sollicité la location d'un bureau supplémentaire de 10 m². La société DECOR'L ayant libéré son bureau situé à proximité immédiate des locaux de 2B, il est proposé leur en accorder la location.

Il est à noter que 2B (AADENA) a débuté la construction de ses propres locaux sur la commune de Pulnoy. La location de ces 70 m² de bureaux a vocation à perdurer le temps de la finalisation de ces travaux estimés à ce jour à une durée d'un an.

Le bureau communautaire est invité à approuver l'avenant 2 au bail commercial.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** l'avenant n°2 au bail commercial conclu avec la société 2B (AADENA) à compter du 1^{er} novembre 2015 pour l'occupation de ses locaux dans les conditions suivantes :

- Site : Centre d'Activités ARIANE – 240 rue de Cumène – 54 230 NEUVES-MAISONS
- Dénomination locaux : Bureaux 32-44-45-46
- Surface totale : 70 m²
- Loyer : 500.51 € HT mensuels
- Avance sur charges : 175.00 € mensuels

- **autorise** monsieur le président à signer toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2015_149

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Admissions en non-valeur

Le trésorier communautaire a établi des états de produits irrécouvrables motivés et sollicite l'admission en non-valeur de ces créances. Cela permet d'apurer les comptes de prises en charge des titres qui ne seront vraisemblablement pas soldés. Il est rappelé toutefois que l'admission en non-valeur ne fait pas obstacle à des poursuites ultérieures si celles-ci s'avéraient possibles.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **se prononce** favorablement sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables conformément aux états ci-dessous présentés par le trésorier communautaire :

Budget concerné	Etat établi le	Montant des produits irrécouvrables	Exercice concerné
Eau	02/09/2015	132.86	2015
Eau	07/09/2015	16.21	2014
Eau	14/09/2015	0.80	2012
Eau	16/09/2015	0.60	2014
Eau	16/09/2015	0.99	2013
Eau	16/09/2015	0.30	2013
Eau	17/09/2015	105.94	2014
Eau	18/09/2015	20.21	2012
Eau	23/09/2015	20.00	2013-2014
Eau	23/09/2015	13.35	2014
Eau	23/09/2015	9.82	2014
Eau	24/09/2015	0.54	2014
Eau	25/09/2015	0.30	2014
Eau	28/09/2015	0.68	2014
Eau	28/09/2015	0.30	2014
Eau	29/09/2015	4.00	2014
Eau	30/09/2015	0.46	2014
Total Eau		327.36	
Principal	07/09/2015	27.50	2012
Principal	07/09/2015	14.80	2009
Total Principal		42.30	
Total général		369.66	

DÉLIBÉRATION N° 2015_150

Rapporteur :
Stéphane BOEGLIN - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement

Objet :
Dégrèvements sur factures d'eau

Considérant que des problèmes d'ordre technique ont valu des consommations d'eau inappropriées à des usagers du territoire, il est proposé au bureau de se prononcer favorablement sur des dégrèvements.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- se prononce favorablement sur les dégrèvements suivants :

Référence des rôles	Références budget et titre	Montant du dégrèvement	Motif
2013 FACTURATION 1ER SEMESTRE	Budget eau - titre 210/2013	362.62 €	Suppression du réseau
2015 FACTURATION 1ER SEMESTRE	Budget eau - titre 209/2015	57.42 €	Erreur de facturation suite à dégrèvement
2015 FACTURATION 1ER SEMESTRE	Budget eau - titre 209/2015	165.62 €	Fuite eau
2014 FACTURATION 2EME SEMESTRE	Budget eau - titre 748/2014	156.32 €	
2014 FACTURATION 1ER SEMESTRE	Budget eau - titre 381/2014	183.56 €	

La secrétaire,

Marie-Laure SIEGEL



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2015_ 143	Habitat - Logement - Finances	Habitat - attribution des aides - octobre 2015
2015_ 144	Habitat - Logement - Finances	Habitat- demandes de subventions 2016
2015_ 145	Domaine et patrimoine	La Filature – bail commercial
2015_ 146	Domaine et patrimoine	Bâtiment artisanal Champ Le Cerf – convention d'occupation précaire
2015_ 147	Domaine et patrimoine	ZI CLAIRS CHENES – convention d'occupation précaire
2015_ 148	Domaine et patrimoine	Centre d'activités Ariane – avenant bail commercial
2015_ 149	Finances	Admissions en non-valeur
2015_ 150	Finances	Dégrèvements sur factures d'eau

Signatures

Stéphane BOEGLIN		Patrick POTTS	
Jean-Marie BUTIN		Pascal SCHNEIDER	
Pascal DURAND	Excusé	Marie-Laure SIEGEL	
Jean-Luc FONTAINE	Excusé	Etienne THIL	
Dominique GOEPFER		Hervé TILLARD	Excusé
Marie-Louise KADOK		Florence WAZYLEZUCK	Excusée
Daniel LAGRANGE		Thierry WEYER	
Jean LOPES	Excusé		
Filipe PINHO			

